



ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2022

Vingt-six Diabes rouges retenus contre le Sénégal et la Namibie

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Paul Put, a dévoilé la liste des vingt-six joueurs retenus pour les matches du 2 et 7 septembre, respectivement contre la Namibie et le Sénégal, comptant pour la première et deuxième journées des éliminatoires de la coupe du monde Qatar 2022. Parmi les joueurs retenus, on note le retour de Merveil Ndockyt, éloigné des terrains à cause d'une blessure, mais aussi de Dylan Saint Louis, absent lors du stage de Turquie. Paul Put va livrer son tout premier match officiel sur le banc des Diabes rouges, le 2 septembre, à Johannesburg, en Afrique du Sud, contre la Namibie, avant de recevoir les Lions de la Teranga, le 7 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville.

Page 16



Les Diabes rouges lors de leur premier stage avec Paul Put, en Turquie/Fécofoot

CONGO-VENEZUELA

Caracas va appuyer la création de la cinémathèque de Brazzaville

L'ambassadeur du Venezuela au Congo, Anibal José Marquez Muñoz, a annoncé, le 24 août, l'appui de son pays au projet de création de la cinémathèque de Brazzaville à l'issue d'un entretien avec le maire, Dieudonné Bantsimba. Le diplomate vénézuélien lui a également informé de la finalisation du projet de l'accord de jumelage entre Caracas et la capitale congolaise.

Page 9



Le maire de Brazzaville échangeant avec l'ambassadeur du Venezuela



Les participants à la réunion de la délégation congolaise au siège du Medef à Paris, le 23 août 2021 / Kévin Akoli

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU MEDEF

La délégation congolaise a entamé hier la série des rencontres à Paris

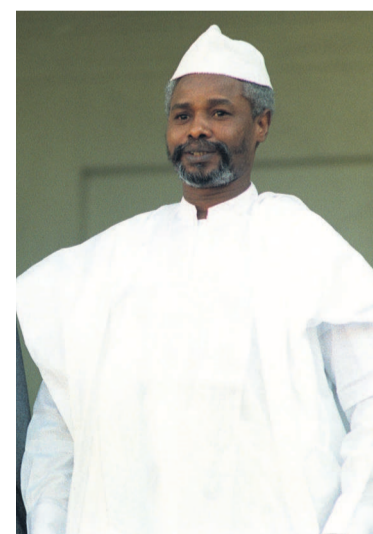
Page 2

DISPARITION

Hissène Habré emporté par la Covid-19 à Dakar

L'ancien président tchadien, Hissène Habré, condamné en 2017 à la prison à perpétuité au Sénégal pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, est décédé hier des suites de la Covid-19 qu'il a contracté dans la prison à Dakar où il purgeait sa peine.

« Hissène Habré est décédé. C'est une bien triste nouvelle pour sa famille, pour beaucoup de Tchadiens, et nous compatissons à cette mort, même si on n'est pas partisan de la manière dont il a dirigé le Tchad. Devant la mort, nous nous inclinons », a déclaré le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement du Tchad,



Abderaman Koulamallah, à l'annonce de la mort de l'ancien président. Page 7

EDITORIAL

Mais aussi attirer ...

Page 2

ÉDITORIAL

Mais aussi attirer ...

Si il est vrai que dans le moment présent il importe au plus haut point, comme nous l'avons souligné ici même hier, que l'État et le gouvernement communiquent mieux, il l'est tout autant, sinon même plus, que tout doit être mis en œuvre simultanément par les administrations congolaises afin d'attirer les investisseurs petits et grands, nationaux et internationaux. Une stratégie qui est encore loin de figurer concrètement au cœur du programme « Poursuivons la marche vers le développement » sur lequel le président Denis Sassou N'Guesso s'est fait réélire le 11 mars dernier, mais qui doit y figurer en bonne, très bonne place si nous voulons accélérer la longue marche vers le progrès attendu par tous.

Soyons clairs et précis dans l'énoncé de cette politique. En écrivant ceci qui ne plaira certainement pas à tout le monde, mais qui est malheureusement indiscutable : les acteurs économiques, dont dépendent pour une très large part les avancées espérées par la société civile, se heurtent à des obstacles de diverses natures qui freinent leurs investissements et qui, trop souvent, les amènent à figer leurs actions dans l'espoir que les pouvoirs publics mettront enfin de l'ordre dans leurs propres structures, autrement dit dans les administrations nationales, départementales ou locales. Pour dire les choses de façon quelque peu brutale, le poids de l'État, qui se traduit pour les acteurs économiques par des impôts, des taxes, des charges de plus en plus lourdes, ce poids est tel aujourd'hui qu'il freine l'ardeur des investisseurs et que, de ce fait, il hypothèque fortement la politique définie par les plus hautes autorités de l'État.

Si l'on ajoute à ce qui précède le fait qu'une partie des sommes versées par les entrepreneurs, les commerçants, les artisans n'arrive pas dans les caisses de l'État car elles sont détournées par celles ou ceux chargés de les récupérer, l'on en arrive à la conclusion de simple bon sens selon laquelle la lutte contre les antivaleurs, inscrite par le gouvernement en bonne place dans son programme, concerne d'abord et avant tout les administrations et les services publics. Une vérité difficile à accepter, certes, mais qu'il faut aujourd'hui regarder en face si l'on veut que les engagements pris à juste titre par les dirigeants du temps présent soient tenus dans le temps imparti par la Constitution, c'est-à-dire durant le présent quinquennat.

Attirer vers nous les investisseurs de tous bords ne sera possible que si l'État envoie des signaux forts à la communauté économique et financière. Des signaux qui doivent figurer, bien sûr, en bonne place dans la communication publique.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

La délégation congolaise au siège du Medef

À la veille de la conférence internationale réunissant des centaines de chefs d'entreprise à Paris, en France, la délégation congolaise s'est rendue au siège parisien du patronat français, dans le septième arrondissement.



La délégation congolaise conduite par les ministres Rigobert Andely et Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes s'entretenant avec les partenaires français DR

Le 23 août, en prélude à l'université d'été du Medef, « Francophonie économique », la délégation congolaise, constituée, entre autres, de Rigobert Roger Andely, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, et Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé ainsi que des chefs d'entreprise représentés sous le label d'Unicongo, a exposé aux partenaires français les grandes lignes de la compétitivité, le climat des affaires, en appui des réformes structurelles entamées par le nouveau gouvernement, en passant en revue les multiples domaines d'investissements entre le Congo et la France.

Pour ces travaux, se sont réunis des acteurs voulant nouer les contacts nécessaires afin de contribuer à la diversification de l'économie congolaise, tous munis d'une volonté commune d'harmoniser et approfondir davantage la relation entre Paris et Brazzaville pour le bien-être des deux parties.

Ont pris part à cette réunion, d'un côté, les chefs d'entreprise désireux de replacer le continent africain au cœur de la stratégie de relance de l'économie française, et de l'autre, leurs homologues et une nouvelle équipe gouvernementale congolaise déterminée à poursuivre les réformes dans différents secteurs, dont celui des finances publiques.

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TCHIAMBA NZASSI

Le guichet unique de paiement inauguré

En séjour de travail récemment à Pointe-Noire, le Premier ministre, chef du gouvernement, a inauguré, le 20 août, le guichet unique de paiement ainsi que le poste de contrôle de Tchiamba-Nzassi, à la frontière Congo-Cabinda. Il a aussi visité les chantiers arrivés à maturité.

Le guichet mis en service est logé dans un bâtiment R+2 flambant neuf, pouvant subir une extension verticale jusqu'à hauteur d'un R+4. Constitué de deux blocs, l'ouvrage abrite les services des douanes et aussi des impôts, le trésor public ainsi que les services de la Banque postale du Congo. Le projet de construction de ce bâtiment intègre le cadre de la modernisation de l'administration afin d'accroître les capacités de mobilisation des ressources intérieures. Sa réalisation va permettre d'améliorer les conditions de travail des services des douanes évoluant à la frontière Congo-Cabinda ainsi que les recettes de l'Etat.

Construit à cet effet, le port sec, situé à trois minutes du guichet unique de paiement, occupe une superficie de 2000 m². Il est destiné à la réception des gros véhicules à tonnage variable et est constitué, entre autres, d'une guérite de contrôle, d'un bureau de gestion, d'un magasin de transit, de deux caisses et d'un entrepôt de 1600 m³ de volume devant permettre à la douane de diversifier ses activités. Au terme de la cérémonie d'inauguration, Anatole Collinet Makosso a visité le guichet ainsi que le port sec.

Dans son mot, Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget, a rappelé le double rôle des services de douane, celui de lutter contre la contrebande ainsi que le trafic illicite et de s'assurer que toute marchandise traversant la frontière est l'objet d'une déclaration douanière et de paiement de douane. Il a aussi relevé



Anatole Collinet Makosso lors de la visite du guichet unique de paiement de Tchiamba Nzassi/Adiac

les avantages ou l'importance du guichet unique de paiement. «Ce bâtiment ainsi que le port sec construit à cet effet, sans oublier les moyens roulants dotés aux régies financières au cours de ces derniers mois, sont autant d'atouts permettant une plus grande efficacité dans la collecte des recettes de l'Etat. En regroupant les administrations douanières, fiscales et du Trésor, en partenariat avec la Banque postale du Congo, chargée d'encaisser les recettes, nous visons la performance individuelle de chaque administration et la performance collective à travers l'échange instantané de l'information et de la mutualisation des efforts», a-t-il signifié.

Une satisfaction pour les chantiers visités

Après l'inauguration du guichet unique de paiement et du poste de contrôle de Tchiamba Nzassi, Anatole Collinet Makosso a poursuivi sa visite des chantiers arrivés à maturité dans la ville océane. Une visite entamée le 19 août dans le 6^e arrondissement, Ngoyo, où s'exécutent les travaux de construction de l'hôpital général de Patra quasiment achevés. Le chantier des voiries urbaines, en cours au quartier Mboukou, dans le 3^e arrondissement Tié Tié, dans le cadre du Projet Durquap, et celui de construction du deuxième module du marché central de Pointe-Noire ont

été également visités par le chef du gouvernement. Le nouveau siège administratif du Port autonome de Pointe-Noire, presque achevé, a fait également l'objet d'une attention particulière du Premier ministre lors de sa visite guidée de cette infrastructure ultra moderne composée de deux parties, notamment la tour d'un R+15 pour les bureaux et la salle de conférences d'une capacité de 600 places.

Le 20 août, le Premier ministre, après avoir inauguré le guichet unique de paiement, a visité la rue en pavé qui passe devant la Maison des jeunes de Tchiamba Nzassi, le site de la future université de Pointe-Noire, situé à Nkoti-Fouta, dans le 5^e arrondissement

Ngoyo, avant de se retrouver à Tchiniambi, dans l'arrondissement 4 Loandjili, pour s'enquérir de l'évolution des travaux de pavage des voiries urbaines de ce quartier. Anatole Collinet Makosso a clôturé sa visite de terrain au chantier de construction du lycée d'excellence de Mvindoulou, toujours dans l'arrondissement 4 Loandjili. Un lycée moderne qui devrait être livré dans les prochains jours pour la prochaine rentrée scolaire.

Au terme de sa tournée, le Premier ministre n'a pas manqué de livrer ses sentiments de satisfaction au vu du travail abattu sur le terrain, en souhaitant que tous ces chantiers en phase terminale, pour la plupart, soient livrés dans les meilleurs délais. «Le vœu du président de la République est de voir que ces réalisations et ces projets soient mis à la disposition de la population. Les projets que nous venons de visiter sont arrivés à maturité et méritent une accélération d'achèvement. C'est ce que nous venons de faire. Nous devons améliorer les conditions de vie et des soins de la population. C'est ce qui a été fait au travers de l'hôpital général de Patra que nous avons visité ainsi que les chantiers du projet Durquap au quartier Mboukou et le pavage des voiries urbaines de Tchiniambi qui intègrent l'idée du président de la République qui tient à la modernisation de nos quartiers précaires. Ainsi, au terme de notre visite, nous pouvons dire que nous sommes satisfaits de ce que nous avons vu», s'est-il réjoui.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SÉNAT

L'Opep invitée à accompagner le Congo dans la relance de son économie

La demande a été faite par le président de la chambre haute, Pierre Ngolo, au cours d'un échange, le 24 août à Brazzaville, avec la délégation de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (Opep), conduite par son secrétaire général, Mohammed Barkindo.

«Si l'Opep ici peut être d'un apport appréciable, ce serait très important. Nous espérons bénéficier de cela dans ce contexte très difficile», a déclaré le président du Sénat, avant de souligner: «En même temps que nous nous battons pour la diversification de notre économie, en même temps nous nous battons pour la diversification des partenaires et l'Opep compte au nombre de ces partenaires. C'est pour cela, après être resté très longtemps comme observateur, nous avons salué avec grande joie l'adhésion depuis 2018 du Congo à l'Opep».

La délégation est allée une fois de plus annoncer que le Congo assurera la présidence de cette institution en 2022.

«La présidence de l'Opep en 2022



Le président du Sénat posant avec la délégation de l'Opep

sera un point clé dans la relation entre le Congo et cette institution. Elle représentera une transition de soixante années passées et à venir. Elle vient à un moment où le monde sortira de la crise de la covid-19», a dit Mohammed Barkindo qui a, par ailleurs, loué le leadership du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Intervenant à cette rencontre, le ministre des Hydrocarbures, Jean-Richard Bruno Itoua, a, quant à lui, signifié que l'Opep, outre ce qu'elle peut apporter pour la stabilisation des prix, intervient aujourd'hui dans des grands débats pour défendre les intérêts des pays africains. En dehors du Sénat, la délégation de l'Opep a également conféré avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Jean Jacques Koubemba

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le ministère de la Justice emboîte le pas

« La vaccination est la solution idéale permettant de retrouver notre vie normale, de vivre dans un environnement où le spectre de la maladie n'existera plus », a déclaré le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, en lançant, le 24 août à Brazzaville, la vaccination de l'ensemble du personnel du ministère sous sa tutelle. Ce ministère vient allonger le nombre des institutions, notamment le gouvernement, ayant lancé la campagne de vaccination en leur sein. Saluant l'engouement et la volonté affichés par les cadres et agents, le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga a insisté sur la nécessité d'atteindre l'immunité collective. Un aspect



Le personnel du ministère de la Justice s'inscrivant pour la vaccination

évoqué à l'occasion par le directeur du Programme élargi de vaccination, le médecin-colonel Alexis Mourou Moyoka. Pour favoriser la relance de tous les secteurs de la vie nationale, en effet, le gouvernement s'est fixé comme objectif d'atteindre l'immunité collective contre la covid-19 en vaccinant 60% de la population. D'Ici à décembre de l'année en cours, 30% de la population cible doit être vaccinée. Or, depuis le début de la vaccination au Congo, le 24 mars dernier jusqu'au 5 août, le nombre des doses administrées est de 255 988 soit 160 945 personnes ayant reçu la première dose et 111 788 les deux doses. Il s'avère que la cible est de plus de trois millions de personnes.

Rominique Makaya

Du matériel informatique offert au gouvernement

La Fondation MTN-Congo, représentée par son directeur exécutif, Patrick Itsoua, a fait un don de matériel informatique le 23 août, au gouvernement congolais.



Remise d'un échantillon du matériel informatique au directeur de cabinet/Adiac

Le don a été réceptionné par le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Ignace Tendélé, en présence de l'équipe du Comité technique de riposte contre la pandémie de la covid-19. Il est composé d'ordinateurs, onduleurs, imprimantes, de modems avec connexion internet 4G d'une capacité de 4MB chacun et autres accessoires et permettra de créer vingt nouveaux sites de vaccination afin d'accroître la capacité de riposte. Il contribuera à la sensibilisation et à la diffusion des informations sous forme des spots publicitaires et par messageries. Toutefois, les kits de protection et plus de 400 Sim mis en réseau GFU faciliteront la communication en un temps record entre les agents de santé, a expliqué Patrick Itsoua. En effet, le directeur exécutif

de la Fondation MTN a assuré le gouvernement de l'appui de la société de téléphonie mobile et sa fondation pour cette pandémie. « Le groupe MTN est allé plus loin pour renforcer son engagement dans la lutte contre la pandémie en faisant un don de vingt-cinq millions de dollars à l'Union africaine afin de financer la vaccination du personnel de santé sur le continent africain dans le cadre de l'initiative Covax », a-t-il déclaré. Selon lui, le groupe avait organisé une campagne dénommée « Un effort de plus » afin d'encourager la communauté à adhérer à la vaccination et à continuer à respecter les mesures barrières édictées par les autorités. Le 2^e vice du Comité technique de riposte contre la pandémie de la covid-19, Alexis Elira Dokekias,

a souligné l'importance de la vaccination qui reste la seule stratégie de lutte contre la pandémie, associée aux mesures barrières. A cet effet, il a exprimé sa satisfaction de voir le ministère bénéficier de l'appui du groupe MTN pour essayer de booster la vaccination. Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population a remercié la Fondation MTN de son investissement responsable. Selon lui, le don permettra à cette société de téléphonie mobile de garder son leadership. Il a, par ailleurs, indiqué que le geste accompli permettra aux différents centres de vaccination d'être plus opérationnels, exhortant la population à se faire vacciner afin de lutter contre la pandémie.

Lydie Gisèle Oko

COUPLE MÈRE-ENFANT

Le CSI Jane-Vialle équipé d'un appareil d'échographie

La directrice de Harris Oyo Fondation, Cécilia Oyo, a remis le 20 août, à Brazzaville, au Centre de santé intégré (CSI) situé à Ouenzé, le cinquième arrondissement, un appareil d'échographie, l'une des technologies d'imagerie médicale.



Présentation de l'appareil d'échographie Adiac

L'installation de l'appareil aidera à restituer des images du corps humain, faire un diagnostic et un suivi efficaces afin de mieux cibler les traitements. Les femmes enceintes se feront aussi consulter pour connaître l'évolution de leur grossesse ainsi que le sexe du bébé à naître.

« Le suivi du couple mère-enfant est assuré. Nous souhaitons aussi que d'autres centres de santé intégrés puissent bénéficier de cet outil afin qu'il n'y ait plus de longues files d'attente de femmes enceintes dans les hôpitaux de base. Que ces femmes trouvent dans leur proximité l'offre de qualité de soins », a commenté Jean Claude Moboussé, directeur départemental de la Santé de Brazzaville.

Pour le secrétaire exécutif de la Fondation Harris-Oyo, Bonheur Locko-Mafuta, ce don vient à point nommé. « Ouenzé, cinquième arrondissement de la capitale, grandit et il y a plus de besoins en termes de santé. Il s'agissait pour la fondation de réhabiliter ce centre et ensuite l'équiper progressivement. Nous espérons faire beaucoup plus », a-t-il laissé entendre.

En rappel, l'échographie est une modalité d'imagerie médicale qui repose sur l'exposition de tissus à des ondes ultrasonores et sur la réception de leur écho. Soumises à un courant électrique, les micro-céramiques à la surface de la sonde vibrent et émettent des ondes ultrasonores. L'appareil d'échographie est de plus en plus utilisé pour le diagnostic de nombreuses maladies en complément d'un examen clinique et d'autres investigations comme les examens biologiques ou encore les tests neuropsychologiques. Enfin, lors d'une échographie réalisée dans le cas d'un suivi de grossesse, il est possible de différencier le squelette du fœtus, de ses organes, du liquide amniotique...

Fortuné Ibara

RECHERCHE

Lancement du projet de renforcement des sciences pour le développement durable

La ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, a ouvert, le 24 août à Brazzaville, les travaux de l'atelier du projet de renforcement des systèmes de sciences, technologies et innovation (STI) qui va contribuer à la réalisation des politiques de développement durable. C'était en présence de la représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata Marega.

Le présent projet permettra au Congo de faire un état d'avancement de ses contributions sur les Objectifs de développement durable, a expliqué la représentante de l'Unesco. « Il s'articule autour de deux axes : la collecte des données et de cartographie, l'identification des besoins de développement », a déclaré Fatoumata Marega.

Le projet de renforcement des systèmes STI s'appuie sur la science et la technologie, en matière de recherche, pour concevoir des solutions vertes innovantes, capables de résoudre les crises climatiques, alimentaires et énergétiques afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du développement durable. Dans ce sens, il est utile que l'action politique et les décisions de gouvernance se fondent sur les éléments scientifiques.

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, a salué l'appui constant de l'Unesco qui a permis au Congo de faire partie des six pays pilotes choisis par l'agence onusienne dans l'exécution de ce projet.

Rominique Makaya



Ouverture de l'atelier sur le projet des systèmes de sciences/Adiac

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Les délégués améliorent leur capacités dans la riposte des épidémies

Le secrétaire général national de la Croix-Rouge congolaise (CRC) a ouvert, le 24 août, la formation des formateurs sur la communication des risques et l'engagement communautaire à Brazzaville.

L'objectif est de renforcer les capacités de riposte aux épidémies dans le contexte de la pandémie du coronavirus.

La formation leur permettra d'acquérir des connaissances dans la mise en œuvre de la formation pédagogique afin de former à leur tour les volontaires de la Croix-Rouge et les relais communautaires.

L'atelier regroupe du 24 au 26 août les délégués de la CRC venus des départements de Pointe-Noire, de la Bouenza, du Niari, du Pool, de la Cuvette, la Sangha et Brazzaville.

Ils bénéficieront des enseignements sur les définitions des concepts de communication de risque, leurs objectifs, spécificités et rôles dans la gestion des épidémies. Ils seront également édifiés sur les meilleures pratiques de communication de risques, les moyens nécessaires pour combattre la désinformation liée au covid-19, à la vaccination ainsi qu'au rôle des acteurs clés impliqués dans la vaccination anti-covid.

La formation est organisée en collaboration avec la Croix-Rouge française afin de renforcer leurs capacités de riposte aux épidémies.

Elle s'inscrit dans le cadre du programme de lutte contre les épidémies, financé par l'Agence française de développement et la délégation de l'Union européenne. Le programme s'exécute pour une durée de douze mois.

La responsable du programme de lutte contre les épidémies de la Croix-Rouge française, Cyndie Marques, souligne dans son mot de circonstance le partenariat entre le ministère en charge de la santé et les structures d'aide humanitaire.

Selon elle, le projet a pour objectif d'accompagner les populations à faire face aux conséquences provoquées par les changements au sein de leur environnement. « La communication des risques et engagements communautaires vise à créer des temps d'échange et de conseil auprès du public afin d'informer et de réduire le risque de perturbation sociale, politique et économique », a-t-elle indiqué.

Arsène Guelélé, représentant le président de la Commission prévention, contrôle des infections, mobilisation sociale et communication sur les risques, rappelle la date d'identification du premier cas de coronavirus au Congo le 14 mars 2020, qui a entraîné des impacts sur le plan social, économique et sanitaire au sein de la nation.

Il a exhorté les délégués à profiter des enseignements pour les traduire dans les faits afin de mettre la population congolaise à l'abri de la pandémie, ajoutant que se vacciner reste un geste de prévention. « Nous comptons sur votre savoir-faire afin que l'engagement communautaire et les mesures barrières soient toujours respectés sur l'ensemble du territoire national et surtout dans les six départements où s'exécute le programme de renforcement de capacité de riposte aux épidémies car mieux vaut prévenir que guérir », a-t-il indiqué.

Le secrétaire général national de la Croix-Rouge congolaise, Bell Armand Ngapourou renchérit à l'ouverture des travaux que la formation sert à accompagner la Commission communication de la Croix-Rouge congolaise.

Lydie Gisèle Oko

ANGOLA

Les autorités veulent lutter contre la hausse des prix des produits alimentaires

Le gouvernement angolais a annoncé lundi qu'il allait mettre en œuvre le mois prochain un Programme de réserve alimentaire stratégique destiné à contenir les hausses de prix des produits alimentaires de base.

Ce programme prendra en compte les variations des prix internationaux, en particulier des produits alimentaires de base, qui ne dépendent pas de l'Etat ou de l'économie angolaise, a précisé le ministre de l'Industrie et du Commerce, Victor Fernandes.

Il a indiqué que l'objectif était d'aider à maintenir les prix de ces produits à des niveaux raisonnables à compter d'octobre prochain.

Gabon : le Turc Desiba Energy va construire des centrales solaires dans le sud du pays

Le gouvernement gabonais a

paraphé un contrat avec la société turque Desiba Energy pour construire des centrales solaires de 20 mégawatts dans la province de la Ngounié (sud), a annoncé mardi la présidence gabonaise.

Ce projet de 27 millions d'euros, avec pour finalité de fournir un kilowatt à 95 francs CFA (0,15 dollar), a été finalisé grâce à la signature d'un accord-cadre d'investissement avec l'Etat gabonais, a-t-elle précisé.

Le président Ali Bongo Ondimba a fixé il y a une dizaine d'années les axes stratégiques et les actions à mener dans le cadre

de son Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), destiné à développer une énergie abondante, compétitive, durable et accessible à tous.

Par ailleurs, un Plan d'accélération de la transformation (PAT) entend augmenter les capacités de production d'énergie à 250 MW d'ici à 2023, dans lequel s'insère cet accord conclu avec Desiba.

L'objectif pour le gouvernement gabonais est de diversifier les ressources de production d'énergie pour disposer d'un mix énergétique majoritairement en énergie renouvelable.

RWANDA

Ouverture de la vaccination contre la Covid-19 aux personnes âgées de 18 ans et plus

Le Rwanda a entamé lundi la troisième phase de sa campagne de vaccination contre la Covid-19, en ouvrant aux adultes de 18 ans et plus à Kigali, la capitale du pays, a déclaré le ministère de la Santé.

Ouvrir la vaccination aux personnes de 18 ans et plus permettra d'atteindre les travailleurs de tous les secteurs de l'économie, et devrait aider le pays à reprendre une activité normale, a déclaré le ministre, ajoutant que des équipes mobiles se déplaceraient également de porte à porte pour vacciner les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

Dans un communiqué publié un peu plus tôt dimanche, le ministre a expliqué que la campagne de vaccination devait commencer par Kigali, car c'est la zone la plus densément peuplée du pays, mais aussi celle qui présente le taux d'infection le plus élevé.

Kigali, qui génère 50 % du PIB

du pays, a été placée sous confinement à trois reprises pour freiner la propagation du virus depuis le début de la pandémie l'année dernière.

La vaccination des personnes âgées de 40 ans et plus, qui a débuté il y a deux semaines, est achevée à 82 %, a déclaré le ministre.

L'élargissement des critères d'éligibilité à la vaccination survient après que le Rwanda a reçu jeudi dernier 200.000 doses du vaccin anti-Covid de Sinopharm données par le gouvernement chinois.

Henry Ntwali, un habitant de Kigali, s'est déclaré heureux d'avoir pu se faire vacciner.

«Je viens d'être vacciné, et je me sens très bien. Je remercie

les pays qui aident le Rwanda à obtenir des vaccins pour nous protéger contre le virus, en particulier la Chine, qui nous a récemment fait don de vaccins», a-t-il déclaré à Xinhua dans l'un des sites de vaccination.

Jusqu'à ce lundi, le Rwanda a enregistré un total cumulé de 83.023 cas de Covid-19, et 1.021 décès liés au virus depuis le début de l'épidémie en mars 2020.

Le Rwanda a lancé une campagne de vaccination nationale le 5 mars, en commençant par les travailleurs de première ligne et les groupes à risque. Le pays vise à vacciner 30 % de sa population d'ici la fin 2021, et 60 % d'ici la fin 2022.

Xinhua

CONCOURS GÉNIES EN HERBE OHADA

Le Congo parmi les participants de la 12^e édition

Dix-sept pays vont concourir à la douzième édition du concours international « Génies en herbe Ohada » qui se tiendra du 13 au 18 septembre, à N'Djamena, au Tchad.

Organisé par le Comité international génies en herbe Ohada (Cigho), le concours s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation du droit de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) et particulièrement en milieu universitaire. Cette édition, qui se déroulera pour la première fois dans un pays de l'Afrique centrale, est un grand rendez-vous annuel universitaire africain du droit des affaires qui vient offrir aux étudiants, futures praticiens, l'opportunité d'enrichir leurs connaissances de la matière pour faire d'eux les experts de demain.

Chaque année, le concours international « Génies en herbe Ohada » réunit des étudiants et des professionnels des pays membres de l'Ohada autour d'une compétition de culture juridique et de plaidoirie. L'initiative vise, entre

autres, à développer une expertise de la matière du droit des affaires, ainsi qu'à favoriser l'insertion professionnelle de jeunes talents.

Outre le Congo, l'événement connaîtra la participation de seize autres pays membres et

non membres de l'Ohada, notamment le Bénin, le Gabon, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, les Comores, la Côte d'Ivoire, la France, la Guinée Conakry, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo, la Répu-

blique centrafricaine, le Sénégal, le Togo et le Tchad. Il se penchera sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et la médiation dans l'espace Ohada.

Pour ce faire, plusieurs partenariats ont été obtenus en vue d'assurer et de mener à bien toutes les activités liées à la tenue de ce concours. Il s'agit de l'appui de l'Organisation internationale de la francophonie, de l'ambassade de France au Tchad, le couple Fondation pour le droit continental/UNIDA, du cabinet d'avocats Betto Perben Pradel Filhol, etc.

Gloria Imelda Lossele



REF21/MEDEF

Géoffroy Roux de Bézieux fait de l'économie un maillon fort de l'espace francophone

A l'hippodrome de Longchamp à Paris, le président du Medef a ouvert la première Rencontre des entrepreneurs francophones (REF21), en présence du président de la République de Madagascar, de la secrétaire générale de la Francophonie, du Premier ministre de la Côte d'Ivoire, du vice-président de la Wallonie, des délégations de quatre continents, ainsi que des présidents des organisations patronales francophones.

La REF vise à sceller une communauté francophone d'affaires et à célébrer la force de l'entrepreneuriat dans l'espace commun qu'est la Francophonie ayant en partage le français. « Nous l'avons fait. Nous avons réussi, ensemble, ce défi de réunir en moins de quatre mois, dans le contexte sanitaire que tout le monde connaît, près de six cents chefs d'entreprise de trente et une nationalités. C'est inédit, je pèse mes mots : c'est historique », a déclaré le président du Medef, Géoffroy Roux de Bézieux, dans son discours liminaire.

En effet, c'est la première fois que les secteurs privés des pays francophones se rassemblent avec la volonté de créer les outils d'une francophonie des entreprises. Les vingt-six patronats présents ont d'ores et déjà signé une déclaration commune, visant à renouveler la REF de Paris.

L'idée de la Rencontre des entrepreneurs francophones vient du président sénégalais, Macky Sall, qui a rappelé le potentiel qu'offre la Francophonie tout en regrettant qu'elle ne s'intéresse pas au volet économique, contrairement au Commonwealth, une sorte de « prospérité en commun ». Il s'agit de réussir ensemble le développement économique des pays de l'espace francophone.

En des mots simples, c'est une invitation à « faire des affaires ensemble », a lâché le patron du Medef. La REF21 pose la première pierre des entrepreneurs de l'espace francophone : partager des expériences, consolider des liens, bâtir une véritable communauté économique francophone. Dans son histoire, la communauté économique européenne a commencé par l'économie, puis la politique. La Francophonie a fait l'inverse.

Pour Géoffroy Roux de Bézieux, il était temps de créer cette francophonie économique. Sa méthode : éviter l'unanimité, travailler de façon souple, sur des thèmes différents qui peuvent intéresser plusieurs membres. Une plateforme de partage des intérêts sera créée. Il a appelé les entreprises françaises à mettre en valeur le français et ses attraits, délaissé au profit de l'anglais dans les affaires. Une responsabilité délaissée, faisant du français la langue de l'Afrique. « Que cette journée soit le début d'une nouvelle aventure », a clamé le patron du Medef.

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, Jean-Baptiste Lemoine, a rappelé des fondations de la



Géoffroy Roux de Bézieux

francophonie, citant le chantre de la Négritude, Léopold Sédar Senghor : « Cet humanisme intégral qui se tisse autour de la Terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à la chaleur de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à la chaleur complémentaire ».

Les pays ayant le français en partage doivent tuer la distance économique entre les pays de l'espace commun qu'est la Francophonie. « Aujourd'hui on change d'échelle. Le cœur de la francophonie bat avant tout sur le terrain, dans les entre-

prises, dans les écoles, dans les incubateurs », a souligné Jean-Baptiste Lemoine. Il a rappelé le défi de la formation, les atouts de l'espace francophone, une proximité linguistique, géographique, historique, des échanges économiques privilégiés entretenus entre les pays membres, pour un poids démographique proche de 6,5 % de la population mondiale, 11% des terres agricoles mondiales, 8,4% de réserves mondiales de gaz naturel, 5,5% de ressources pétrolières.

Le président de la République de Madagascar, Andry Rajoelina, a félicité les efforts déployés

pour le Medef, face à l'asphyxie économique provoquée par la pandémie de la coronavirus. Il a qualifié l'événement d'espoir et de résilience et plaidé pour le partenariat public-privé, des initiatives de partage d'expérience, un atout pour relancer la machine économique paralysée depuis deux ans par la covid-19. La rencontre est « une chance pour tracer la voie d'une francophonie économique de notre temps, une occasion rare pour valoriser les idéaux qui nous rassemblent », a déclaré Andry Rajoelina. Il a appelé à pérenniser l'expérience.

Noël Ndong

AFRIQUE

L'Union postale universelle aide le continent à développer le commerce

La capitale économique de Côte d'Ivoire, Abidjan, abrite le 27^e congrès de l'Union postale universelle (UPU), sous le nom « ecom@africa ».

L'UPU est une institution de l'Organisation des Nations unies, un forum de discussions et d'échanges entre toutes les postes du monde. Elle propose aux pays africains de mettre en place une plateforme commune pour développer le commerce en Afrique.

En effet, le commerce en Afrique pèse aujourd'hui vingt milliards de dollars, à comparer avec les cent trente-cinq milliards qu'il représente en France. Il est donc appelé à croître avec un marché d'1,3 milliard de personnes dont la moitié est connectée. Seulement, les défis logistiques sont nombreux. L'UPU vient donc de lancer « ecom@africa » : une initiative visant à harmoniser les pratiques et à les diffuser entre les pays africains.

« L'idée force de ce projet est de donner la possibilité à ces pays et à ce continent d'exporter, de montrer ses savoir-faire », a expliqué Pascal-Thierry Clivaz, directeur général adjoint de l'UPU. « On a beaucoup de savoir-faire en termes d'artisanat. Donc il faut créer les conditions pour que le tissu économique ait confiance en un réseau. Parce que l'artisan qui va exporter son produit veut être sûr de recevoir son argent. On rentre dans une façon de faire du commerce qui est un peu différente de ce que l'artisan faisait de façon traditionnelle. Et avec cela, il faut lui donner confiance. C'est la raison pour laquelle nous vou-



Le siège l'Union postale universelle

lons donner le label intergouvernemental de l'UPU au travers de ces projets », a-t-il ajouté.

Le défi pour les pays africains est d'avoir à la fois les entrepôts et les plateformes logistiques pour recevoir ou envoyer les colis, mais aussi

le réseau de distribution local. L'UPU a choisi la Côte d'Ivoire et la poste ivoirienne pour expérimenter l'initiative « ecom@africa ».

« Pour certains, ils ont déjà construit les infrastructures. La Tunisie a construit les infrastruc-

tures sur les zones aéroportuaires. Pour d'autres, ils avaient besoin de savoir-faire pour former leur personnel à travailler avec ces technologies modernes. Pour d'autres encore, c'était se former à la déclaration en douane. Et pour

« Pour certains, ils ont déjà construit les infrastructures. La Tunisie a construit les infrastructures sur les zones aéroportuaires. Pour d'autres, ils avaient besoin de savoir-faire pour former leur personnel à travailler avec ces technologies modernes. Pour d'autres encore, c'était se former à la déclaration en douane. Et pour d'autres enfin, c'était formaliser un accord avec les autorités douanières de leur pays qui soit aux standards internationaux. Donc, nous avons des savoir-faire qui permettent d'épauler les différents projets »

d'autres enfin, c'était formaliser un accord avec les autorités douanières de leur pays qui soit aux standards internationaux. Donc, nous avons des savoir-faire qui permettent d'épauler les différents projets », a précisé Pascal-Thierry Clivaz.

« La poste a l'avantage d'être présente sur tout le territoire ivoirien », a indiqué Roger Adom, le ministre ivoirien de l'Economie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation. « C'est vrai qu'à Abidjan, il y a beaucoup d'acteurs dans la distribution de colis, mais dès que l'on sort d'Abidjan, il n'y en a plus. Le seul acteur organisé et présent sur tout le territoire c'est la poste. Elle a l'avantage de pouvoir faire en sorte que les biens soient livrés sur tout le territoire ivoirien, ou de les acheminer du territoire ivoirien jusqu'au magasin d'entreposage pour des envois vers l'extérieur de la Côte d'Ivoire », a précisé Roger Adom.

Les organisateurs estiment que l'harmonisation des pratiques entre pays devrait renforcer le commerce intra-africain et donc aussi à terme la zone de libre-échange continentale. Expertise en matière de contrôle douanier, de logistique, de livraison, d'entreposage et de taxation, mais aussi expertise en matière réglementaire, l'UPU propose aux pays africains un panel de service. Chacun pourra se faire aider par ses experts.

Yvette Reine Nzaba

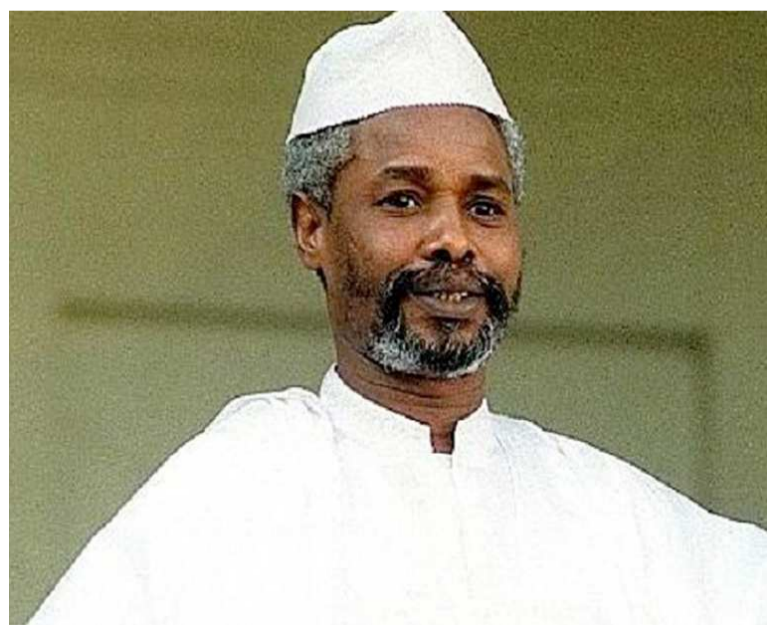
DISPARITION

Hissène Habré est décédé

L'ancien président tchadien a tiré sa révérence le 24 août, à Dakar, au Sénégal, où il purgeait une peine de prison à perpétuité, après avoir contracté la covid-19.

« M. Hissène Habré est décédé. C'est une bien triste nouvelle pour sa famille, pour beaucoup de Tchadiens, et nous compatissons à cette mort. Hissène Habré a dirigé le Tchad; même si on n'est pas partisan de la manière dont il a dirigé le Tchad, devant la mort, nous nous inclinons », a déclaré Abderaman Koulamallah, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement du Tchad.

Selon une source proche de la présidence tchadienne, Hissène Habré avait contracté le coronavirus dans la prison du Cap Manuel, à Dakar, où il était incarcéré. Il avait été pris en charge dans différents établissements de santé de la capitale sénégalaise. En exil depuis sa chute fin 1990, l'ancien chef d'Etat tchadien avait été jugé pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité puis condamné à la prison



à perpétuité par les chambres extraordinaires africaines, en 2016. Une sentence confirmée en appel l'année suivante.

Membre de l'ethnie pastorale toubou, Hissène Habré est né en 1942 à Faya Largeau, dans le

nord du pays, et a grandi dans le désert du Djourab. Après l'indépendance en 1960, il est nommé sous-préfet par le président Tombalbaye. Cette même année, il part pour la France où il réalise un long parcours scolaire. Il

passa notamment par l'Institut d'études politiques. En 1972, il rentre au pays. Aussitôt, il fonde une rébellion qui se fait connaître par l'enlèvement d'Occidentaux, notamment la chercheuse Françoise Claustre. Le 4 avril 1975, le commandant français Galopin, venu négocier pour la libération d'otages français, est torturé et exécuté. Dans les conflits de l'époque, il se pose en défenseur de l'intégrité du Tchad face aux appétits libyens. Habré est nommé Premier ministre en 1978, mais très vite les luttes intertchadiennes reprennent. Il renverse le président le 7 juin 1982 et reste à la tête de l'Etat tchadien durant près de huit années avant d'être renversé à son tour, en 1990, par Idriss Déby.

Lors de son arrivée au pouvoir, Hissène Habré a trouvé un pays divisé par une longue guerre civile. Le premier chantier auquel il s'est attelé est la remise en route

d'une administration. Pari qu'il a réussi non sans commettre des crimes pendant les opérations de pacification du pays. Il va ensuite instaurer une dictature encadrée par une police politique, ce qui lui a valu sa condamnation en appel en 2017 à Dakar, au Sénégal. « Ayant appris ce matin, le décès brusque de l'ancien président Hissène Habré, j'adresse mes sincères condoléances à sa famille et au peuple tchadien. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », a réagi l'actuel chef de l'Etat, Mahamat Idriss Déby Itno.

Les autorités sénégalaises ont présenté également leurs condoléances à la famille de l'illustre disparu, en expliquant qu'elles ont fait tout ce qui était en leur pouvoir « pour qu'Hissène Habré soit traité dans la dignité et qu'on tienne compte de son rang d'ancien chef de l'Etat ».

Yvette Reine Nzaba



PROGRAMME DU JOUR
MERCREDI 25 AOÛT 2021

- 06.00 PLAYLIST
- 07.30 RAP-SIDE
- 09.00 SOLOLA BIEN
- 10.00 CINÉMA
- 11.30 PROJECTEUR
- 12.00 ÉCOLE D'ART
- 13.00 PLAYLIST
- 14.00 ENTREPRISES
- 14.30 INFLUENCEUSES
- 15.00 TOP CLIPS
- 17.00 JEUNES EMERGENTS
- 17.30 TALK 243
- 18.30 ON FLEEK LIVE
- 19.30 CDIRECT INSIDE
- 19.30 CANAN CLUB
- 20.00 NGEMBO
- 21.00 CINÉMA: ENEMIES CLOSER

21.00



Retraité de la Navy Seal, Henry, est désormais garde forestier jusqu'au jour où il se retrouve embarqué dans un trafic de drogues. Il est missionné par un cartel de mettre la main sur une lourde cargaison de stupéfiants perdue entre les Etats-Unis et le Canada. Sur place, il fait une étonnante retrouvaille : celle de Clay un ancien rival qui souhaite prendre sa revanche.







PROGRAMME DU JOUR
JEUDI 26 AOÛT 2021

- 06.30 PLAYLIST
- 08.30 TOP CLIPS
- 09.00 SOLOLA BIEN
- 10.00 CINÉMA
- 11.30 INITIATIVE AFRICA
- 12.00 COCKTAIL
- 12.30 ARCHRIST
- 13.00 PLAYLIST
- 14.00 TALK 243
- 14.30 ON FLEEK LIVE
- 15.10 TOP CLIPS
- 16.00 RAP CONGOLAIS
- 17.00 CANAN CLUB
- 17.30 PROJECTEUR
- 18.00 CDIRECT INSIDE
- 18.15 ENTREPRISES
- 18.30 KIN C BRAZZA
- 19.30 TOP CLIPS
- 20.00 CDIRECT INSIDE
- 21.00 CINÉMA: TAXI TRIP

21.00



De retour du Viet-Nam, Travis Bickle (Robert de Niro) souffre de dépression. Il a l'idée de travailler comme chauffeur de taxi pour occuper ses nuits sans soleil. Il remarque Betsy (Cybill Shepherd) une bénévole dans l'équipe du Sénateur Charles Palantine (Leonard Harris)







14-18

SEPTEMBRE

2021



QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL

#3

Lipitta Swagga collection | Rey Mangouta / © Culture Trip

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Les Familles OKOUELE & SINGHA, informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur fils, frère et père, Emmanuel OKOUELE, se présente comme suit:

Mercredi 25 Août 2021

- 17h 00 : Arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport international de Maya Maya;
- 18h 00 : Départ du cortège funèbre pour la morgue municipale de Brazzaville;

Samedi 28 Août 2021

- 10h 00 : Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;
- 12h 00 : Départ du cortège funèbre pour une messe de requiem;
- 13h 00 : Départ du cortège funèbre pour l'inhumation au Cimetière du Centre Ville de Brazzaville ;
- 15h 00 : Retour au domicile familial pour une collation ;
- 16h 00 : Fin de la cérémonie.

COOPÉRATION

Caracas va appuyer la création d'une cinémathèque à Brazzaville

L'annonce a été faite à l'issue d'une audience entre l'ambassadeur du Venezuela au Congo, Anibal José Marquez Munoz, et le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, le 24 août.

Le projet sera réalisé avec le soutien de la cinémathèque nationale du Venezuela, a indiqué le diplomate vénézuélien, Anibal José Marquez Munoz. Il fait partie des principales ac-



tivités qui seront arrêtées au fur et à mesure que les deux parties vont sceller l'accord de jumelage entre Brazzaville et Caracas. « À Caracas, nous

sommes en train de monter une initiative, notamment débaptisée une avenue au sein de notre communauté en l'honneur du Congo, « Rue

Dieudonné Bantsimba s'entretenant avec Anibal José Marquez Munoz Congo ». La communauté Congo-descendant est très importante, la principale référence de la culture afro-vénézuélienne », a-t-il révélé.

En dehors du projet de la création d'une cinémathèque à Brazzaville, la rencontre a permis également aux deux personnalités de mettre un accent particulier sur l'approfondissement des relations avec l'Afrique et principalement avec la ville de Brazzaville, concernant l'accord de jumelage qui sera signé d'ici peu au Venezuela.

Parmi les autres domaines d'intervention, le diplomate vénézuélien a indiqué qu'avec les autorités congolaises, ils travaillent sur une possibilité de partenariat entre l'Agence congolaise d'information et l'Agence vénézuélienne d'information.

Guillaume Ondze

« À Caracas, nous sommes en train de monter une initiative, notamment débaptisée une avenue au sein de notre communauté en l'honneur du Congo, « Rue Congo ». La communauté Congo-descendant est très importante, la principale référence de la culture afro-vénézuélienne »

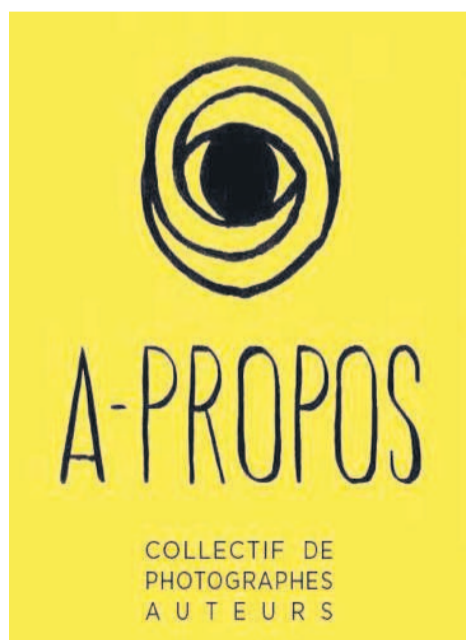
APPEL À PROJET PHOTOGRAPHES AUTEURS

Une résidence de création à l'endroit des photographes

Le collectif de photographes auteurs « A propos » invite les photographes auteurs professionnels ou en devenir, quelle que soit leur nationalité à déposer leur candidature avant le 30 septembre 2021.

Le thème retenu pour l'année 2021-2022 est « la citoyenneté en 2022 ». Le (ou la) candidat(e) est libre d'interpréter. Le collectif se donne trois objectifs : offrir à un(e) artiste photographe un espace de création ; promouvoir auprès du grand public une démarche de création contemporaine ainsi que sensibiliser le jeune public, par exemple, à la place des institutions dans la vie quotidienne, à la participation de chacun et de chacune aux décisions démocratiques, à l'engagement dans la vie de la collectivité, à travers une démarche artistique et accompagner les collégien(nes) dans une démarche de création singulière.

Le postulant doit fournir dans son dossier une lettre de motivation et une note d'intention mentionnant l'axe de travail ; un curriculum vitae, un texte de présentation de la démarche de deux à cinq pages maximum, un book, portfolio d'œuvres (10 tirages A4 pour le support papier, 50 maximum pour le support numérique), un support numérique contenant tous les items du dossier, un RIB. Le dossier doit être envoyé à l'adresse suivante : À Propos Appel à résidence - « La citoyenneté



en 2022 » Espace associatif Collège innovant Pierre Emmanuel 27 avenue Honoré Baradat 64000 Pau.

Le (ou la) résident(e) bénéficiera d'un temps de recherche et de création de six mois à partir de la signature de la convention avec une mise à disposition d'un hébergement équipé au sein du Collège Innovant Pierre-Emmanuel à Pau (64) de deux fois 15 jours et d'un laboratoire N/B, d'une station de travail numérique, d'une imprimante Epson 9900. La résidence aura lieu au collège Pierre Emmanuel qui est un établissement public local d'enseignement. Cet appel à résidence est le fruit d'une collaboration du collectif « A propos » avec le collège innovant Pierre-Emmanuel de Pau et son équipe pédagogique.

Rosalie Bindika

ELECTIONS AU JUDO, CYCLISME ET JU-JITSU

Le Comité olympique définit les règles de jeu

Après avoir amené le bateau du handball à bon port, le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) semble désormais mieux armer pour s'attaquer aux dossiers brûlants des fédérations de judo et disciplines associées, du cyclisme et de ju-jitsu self défense.

Jean Paul Ngaloua, secrétaire général du Cnosc, a défini les règles de jeu lors d'un point de presse qu'il a animé le 23 août. Les élections dans ces trois fédérations seront organisées par le Cnosc. Elles se tiendront avec le corps électoral issu des assemblées générales électorales de 2016. « Pendant quatre ans, ces trois fédérations n'ont organisé aucun championnat national, aucune coupe. Puisqu'il en est ainsi, c'est cette base là qui nous manque. Nous prenons les clubs qui ont été aux assemblées générales de 2016 », a-t-il souligné.

Le secrétaire général du Cnosc a invité les clubs retenus par consensus en 2016 à régulariser leur situation auprès de la fédération. « Ils doivent se remettre en ordre. Pour cette assemblée, nous n'allons plus parler de consensus », a-t-il déclaré. Il a longuement insisté sur la situation du judo en précisant avoir écarté un critère statutaire selon lequel le candidat à la présidence de la Fécojuda doit avoir le 3e dan. Ce critère a été mis à l'écart pour la

simple raison que la Fédération n'a pas été en mesure de fournir à la direction générale des activités sportives un fichier des 3e dan. « Dans les statuts du judo, il est écrit que ne peuvent être candidats à la présidence que des judokas qui ont le 3e dan. Comment pouvons-nous savoir que M. X ou Y est 3e dan alors qu'il n'y a pas une commission nationale chargée de la passation de ceinture au judo? Nous avons posé la question au directeur des activités sportives s'il avait un fichier qui pouvait nous permettre de déterminer les 3e dan. Malheureusement, la Fédération ne lui a jamais fourni le fichier demandé. Puisque nous n'avons pas la base de référence pour valider ce principe, nous avons écarté ce critère pour cette assemblée générale. Nous accueillons toutes les candidatures », a commenté Jean Paul Ngaloua.

Le Cnosc a affirmé avoir écrit à la Fédération internationale de judo (FIJ) pour mettre définitivement fin au désordre qui règne dans le judo congolais. Car d'après le Cnosc,

quand il y a une commission de normalisation, le bureau fédéral n'a plus sa raison d'être. La lettre adressée par l'instance internationale pour valider l'élection contestée de Marien Ikama a été remise en cause par les autorités congolaises.

« Nous l'avons signifié à la Fédération internationale par correspondance du 5 mars. Nous lui avons clairement dit que nous ne marchons pas avec cette attitude et qu'il y avait lieu de rattraper les choses. Le ministère avait également adressé une lettre à la FIJ. Depuis le 5 mars jusqu'à ce jour, nous n'avons jamais eu de réponse de la FIJ », a-t-il indiqué.

Face à ce silence, le ministère qui représente l'Etat et le Cnosc qui représente le Comité international olympique ont décidé de prendre leurs responsabilités en vue de permettre au judo congolais de bien préparer les Jeux olympiques de Paris 2024. « Nous avons les Jeux olympiques de Paris 2024 à préparer et nous devons nous organiser en conséquence si nous voulons voir des judokas participer à cette compétition. Il nous faut attaquer le mal à la racine. Avec le ministère, on a décidé d'organiser cette assemblée générale. Le Cnosc se charge de rendre compte à l'Union africaine de Judo ainsi qu'à la FIJ et nous en tirerons les conséquences », a souligné Jean Paul Ngaloua, tout en précisant que le ministère et le Cnosc sont supérieures aux fédérations. Notons que selon le chronogramme, les élections à la fédération congolaise de cyclisme se tiendront le 31 août, celles de ju-jitsu le 2 septembre et de judo le 4 septembre.

James Golden Eloué

et Brunel Thychique Lindolo

« Nous avons les Jeux olympiques de Paris 2024 à préparer et nous devons nous organiser en conséquence si nous voulons voir des judokas participer à cette compétition. Il nous faut attaquer le mal à la racine. Avec le ministère, on a décidé d'organiser cette assemblée générale. Le Cnosc se charge de rendre compte à l'Union africaine de Judo ainsi qu'à la FIJ et nous en tirerons les conséquences »

SER.VAL.COO. BATIMENTS

Entreprise de construction de bâtiments
 Architecture-Maçonnerie-Béton armé
 Manager : maître Serval Ndokou Gona
 Tél/Watsshap : 05 5 89 49 09 / 06 850 74 64

EN VENTE

ÉCHOGRAPHIE
 N/B NEUF
 Doppler/Batterie
 Deux ondes :
 convexe/
 endovaginale
 Tél. : 06 905 73 73

**NÉCROLOGIE**

Djason Philosophe, Antoine Mobassi, Françoise Kougnou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de M. Mobassi Franklin Marius Richard alias Belo, enseignant chef de département de Mathématiques au lycée 5 février, survenu le 20 août 2021 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au n° 113 de la rue Oboya à Talangai (à proximité de l'église catholique Saint-Jean-Baptiste).

la date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**REMERCIEMENTS**

Les enfants Laya remercient les parents, amis et connaissances de de leur assistances multi-formes de près comme de loin lors du décès de leur mère, tante, grand-mère, fille et sœur Laya Marguerite.

Que tous ceux qui l'ont connue aient une pensée pieuse pour elle et que Dieu dans sa miséricorde infinie lui accorde le repos éternel. Maman nous t'aimons et t'aimerons toujours, repose en paix.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle MEMBAKO Dorcas
 Je désire être appelée désormais OLLELI MEMBAKO Dorcas.
 Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'y opposer dans un délai de trois mois.



LIBRAIRIE
 LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
 Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
 Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gesso
 immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
 SAMEDI 9 h - 13 h



INTERVIEW

Yvette Mbuyi : « La création de la Fondation Eternel mon berger est une réponse à la recommandation de Dieu »

Initiatrice de la Fondation Eternel est mon berger, Yvette Mbuyi, enseignante et journaliste, est connue dans son milieu comme étant une femme forte, dynamique et combattante. De nature calme et toujours souriante, pour elle, sa vie sans Jésus Christ c'est la mort. Notre ancienne consœur aux quotidiens « La Tempête des tropiques » et « Forum des As », jointe au téléphone, a quitté le pays il y a quelques années et vit actuellement en France.

Le Courrier de Kinshasa (LCK): Pourquoi Eternel mon berger de maman Yvette Mbuyi ?

Yvette Mbuyi (YM): Merci beaucoup pour cette occasion que vous m'accordez pour répondre à quelques unes de vos préoccupations. Je suis bien portante grâce à la bonté de Dieu. Toute de suite, je dirais que la Fondation Eternel Mon Berger de Maman Yvette Mbuyi (FEMB/YM) est une structure philanthropique que j'ai fondée, il y a peu, répondant ainsi à l'appel de Dieu. En ma qualité de chrétienne et fille de Dieu, la Bible me dit que la religion authentique et pure consiste à s'occuper des orphelins et de veuves, etc. Comme cela est écrit dans le livre de Jacques 1: 27 : « La religion pure et sans tache, devant Dieu notre père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à préserver des souillures du monde ». Le fait de créer cette fondation est juste la concrétisation ou la matérialisation de cette recommandation de Dieu. Et aussi, à travers nos actions, nous nous efforçons de rendre visible des bonnes œuvres que nous avons commencé depuis plusieurs années mais dans l'anonymat. Aujourd'hui, nous voulons qu'il ait non seulement visibilité mais aussi traçabilité de nos actions dans les annales de notre pays, voire en dehors de nos frontières nationales. Et cela, pour une cause noble, qui est d'assister cette catégorie de personnes pour rendre gloire à Dieu. Car, en posant ces actes de charité et de libéralité, nous n'accomplissons que l'œuvre salvatrice recommandée par Dieu.

Quant à la dénomination, la FEMB/YM tire son point d'attache

au premier verset du chapitre 23 du psaume de David qui dit : « L'Eternel est mon berger; je ne manquerai de rien ». Ici, nous n'avons pris que la première partie pour ne pas faire trop long. Par ailleurs, ce bout de phrase qui constitue notre dénomination ramène à une relation évidente d'appartenance à la bergerie de notre seigneur Jésus-Christ (étant le bon berger). En même temps, il y a ce que je dirais une déclaration ou proclamation de cette relation d'appartenance. Le déterminant possessif « Mon » le démontre (mon berger). Loin de moi l'idée de donner le cours de français mais cette affirmation est tellement forte qu'en scrutant la phrase, on comprend bien cette relation d'appartenance. C'est, d'ailleurs, en cela que je peux oser dire qu'il s'agit d'une confession de foi du roi David face à Dieu, au regard de tout ce qu'il avait vécu dans sa relation personnelle avec Dieu. En fait, à travers notre dénomination, nous transmettons l'espoir à toute cette catégorie de personnes que nous soutenons. Nous leur disons qu'ils peuvent encore espérer tant qu'ils feront de l'Eternel leur berger, car la suite nous rassure qu'ils ne manqueront de rien.

Pour chuter par rapport à cette question, je dirais que si j'ai bien compris, vous voulez savoir pourquoi...de maman Yvette Mbuyi ? C'est juste une question de l'identité et aussi de l'authenticité africaine pour ne pas dire congolaise. Car, je tiens à l'image de cette fondation et je voudrais que tous ceux qui sont avec moi et autour de moi, par rapport à cette vision, s'imprègnent de l'originalité de notre source comme étant en-



fant de Dieu. Cependant, quand je parle de l'origine, il s'agit plutôt du renouvellement de l'intelligence avec le Saint Esprit. Car, c'est une œuvre spirituelle qui a des résultats palpables ayant comme leitmotiv l'amour, rien que l'amour sans lequel nous ne pouvons rien faire pour assister tous ces milliers d'orphelins qui sont dans les déboires. Vous allez vous convenir avec moi que si il y a des fondations Bill-Gate, Clinton, Denise-Nyakeru, Werrason, etc., je pense qu'il y a pas non plus de mal que je dénomme cette structure Fondation Eternel mon berger de maman Yvette Mbuyi.

LCK : D'aucuns constatent que la FEMB/YM intervient et assiste des orphelins dans divers domaines, notamment en vivres, vêtements, chaussures, sacs, argent, etc. Nous voulons savoir qui finance toutes ces actions?

YM : Laissez-moi vous rappeler

que pour agir, c'est-à-dire poser un geste en faveur d'un plus souffrant que soi, on ne doit pas attendre avoir beaucoup d'argent. D'ailleurs, il n'y a toujours pas beaucoup d'argent mais il y a juste l'argent. Tout dépend de ce que l'assistance que nous apportons fait à ce net moment. Si nous pouvons sauver une vie, c'est tant mieux, vous voyez? Admettons que pour une Doliprane qui coûte deux Euros, vous vous dites écoutez, on doit attendre jusqu'à ce que nous ayons ou totalisons cent Euros pour aller assister les orphelins dans leurs afflictions. Je pense qu'on serait mal barré s'il faut agir de cette façon-là. La FEMB/YM fonctionne avec des fonds propres. Il est, certes, vrai que nous n'avons pas assez des ressources par rapport aux multiples demandes et sollicitations des orphelins et centres d'hébergement sociaux en difficultés, mais nous intervenons avec ce que nous disposons entre nos mains. Et comme c'est une œuvre de Dieu, nous ne nous lamentons pas outre mesure, car la bible dit dans Luc 6; 38 : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ». Ça, c'est tout un mystère. Si on n'a pas l'amour et encore moins la libéralité, on ne peut pas œuvrer dans ce ministère.

Je profite de cette même occasion pour lancer un appel à toutes les personnes éprises de bonne foi et de bonne volonté qui sentent qu'elles peuvent nous soutenir, à ne pas hésiter. Je les rassure qu'elles ne seront pas déçues car, le travail que nous faisons a non seulement la visibilité, la traçabilité mais aussi un suivi. Vous savez, Je viens de rappeler à une personne que celui ou celle qui donne pour l'œuvre de Dieu investit dans le ciel et c'est pour l'Eternité. La participation des uns et des autres à cette œuvre est attendue et sera la bienvenue. Et lorsque ces milliers d'orphelins, des démunis, des enfants maltraités, des incarcérés ainsi que des veuves se réjouiront, soyez en sûr que c'est le cœur de Dieu que vous aurez touché. Alors, imaginez la suite! (rires). Je vais clore ce chapitre pour dire que le travail que mes collaborateurs et moi-même réalisons dans le cadre de la FEMB/YM est fait avec sérieux, conscience et loyauté, digne des filles et fils de Dieu. Aussi, nous avons une équipe qualifiée et très engagée à la réussite de cette œuvre. C'est ce qui nous permet de bien traiter les différents dossiers qui nous parviennent et intervenir en fonction des priorités. Pour nous contacter, on peut nous écrire sur les adresses e-mail katekayembe81@gmail.com

com ou nous atteindre aux numéros WhatsApp +243 821 705 825 et +33602399281.

LCK : Quelles sont les prochaines actions que la Fondation Eternel mon berger envisage?

YM : Nous venons de finaliser les études et traitement des dossiers de demande qui étaient sur notre bureau. Présentement, au moment où je réponds à vos questions, mon équipe et moi-même sommes en train de préparer les descentes sur trois sites dans des orphelinats dont je préfère taire les dénominations. Nous irons assister les orphelins dans les communes de la N'Sele, Mont-Ngafula et Ngiri-Ngiri. Il sied de noter que les besoins sont divers mais les problèmes majeurs dans la quasi-totalité de ces orphelinats résident sur le manger et la prise en charge pour les soins de santé et aussi la scolarisation de ces enfants et les frais de loyer pour ceux qui ne sont pas propriétaires des lieux qu'ils occupent. Mais au-delà de ce que nous pouvons faire avec les moyens que nous disposons, la FEMB/YM s'est aussi engagée à apporter son soutien dans le domaine de ce que nous appelons éducation au développement durable; c'est-à-dire, nos équipes accompagnées des experts apprennent aux orphelins à faire et à poser certaines actions concrètes pour sauvegarder leurs environnements immédiats. Vous conviendrez avec moi, monsieur le journaliste, que la problématique du changement climatique concerne tout le monde et en même temps, elle n'épargnera personne. D'où l'importance de focaliser l'attention des enfants à ces questions de l'heure. Si nos autorités territoriales et autres à divers niveaux ne cessent de parler et d'inviter le commun des mortels au changement de mentalité, cela prouve à suffisance combien c'est une question qui doit interpeller tout le monde.

Ainsi, je voudrais ici solliciter l'intervention du gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentilly Ngobila, dont j'ai personnellement suivi l'intervention, lors d'une émission télévisée, sur ses projets, ses ambitions voire ses craintes exprimés. Etant ouverts d'esprit et très attentifs aux doléances de ses administrés, qui se sont engagés à lui prêter main forte dans la réalisation des objectifs qu'il s'est assignés pour redorer l'image de Kinshasa, nous osons croire que notre cri de cœur lui parviendra et en tant que premier citoyen de la capitale congolaise, il ne restera pas muet.

Propos recueillis par Lucien Dianzenza

DU NOUVEAU DANS LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ET CONTENEURS

LA LIGNE DIRECTE

POINTE-NOIRE → QUESSO

GAMBOMA-OYO-DWANDO-MAKOUA-QUESSO

TRANSPORTEZ VOS MARCHANDISES

JUSQU'AU NORD SANS PASSER PAR BRAZZAVILLE!!

Départ:

tous les Samédis

Contacts

(+242) 06 702 15 25

05 311 91 99





Direction : (+242) 06 587 44 60/ 05 728 88 33

contact@oceandunord.com

www.oceandunord.com

MÉDIAS

Les agents de la RTNC en grève

Les agents de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) ont débuté leur grève le 24 août, après l'expiration, la veille à minuit, du préavis donné au comité Freddy Mulumba, directeur général par intérim de cette entreprise publique.

Depuis le début de la matinée du 24 août, la RTNC n'émet plus. La chaîne nationale n'assure plus sa grille de programmes comme à l'accoutumée. Des vieilles émissions et des clips sont diffusés en boucle des longues heures, preuve qu'il y a quelque chose de louche qui se passe dans cette chaîne publique. Renseignement pris, il s'avère que les agents de cette entreprise ont décidé d'entrer en grève. Le préavis de six jours que le ban syndical avait adressé à la direction ayant expiré sans que cette dernière ne donne satisfaction aux revendications des travailleurs, rien ne pouvait plus retenir les agents dans leur débrayage.

En tout cas, c'est avec un sentiment d'amertume et de dépit que les agents de la RTNC ont finalement pris cette option après plusieurs démarches tentées auprès de l'employeur resté de marbre face à leur requête, a-t-on appris. Ils ont affirmé avoir écrit cinq fois sans succès au directeur général par intérim, Freddy Mulumba, sans succès. « Aucune négociation n'a été entamée à l'inspection du travail et aucun accord n'a

été trouvé. L'employeur n'a pas décrété la grève et ne peut pas prétendre la lever. Nous allons faire notre grève dans la discipline et l'ordre, sans saboter le matériel de travail », s'est enquis un membre influent du syndicat dont le mot d'ordre semble avoir porté.

Les revendications des grévistes sont nombreuses et gravitent essentiellement autour de la paie. Selon eux, l'autorité de tutelle qu'est le ministre de la Communication et Médias, tergiverse à transmettre à son collègue du Budget le nouveau barème salarial en vue de son insertion effective dans les prévisions budgétaires de l'exercice 2022. Une situation dans laquelle se complait l'équipe dirigeante de la RTNC qui, pourtant, aurait dû prendre le devant pour tenter de la décanter. Mais hélas ! Bien plus, le ministre du Budget aurait refusé de payer le solde du barème ajusté comme convenu dans le protocole d'accord signé entre le banc syndical et le gouvernement, le 4 avril 2019, ont confirmé plusieurs grévistes.

Outre ces dénonciations, ils déclarent s'insurger contre la mauvaise gestion ainsi que les

avantages illégaux des mandataires actifs et passifs. Dans le même lot, ils dénoncent l'injustice dans l'octroi des primes au personnel, mais aussi, le non traitement du dossier retraite, sans oublier l'éternel dossier de la redevance Radio-TV.

Au niveau de l'employeur, la sérénité continue à être de mise. Le directeur général par intérim, Freddy Mulumba, qui s'exprimait dernièrement sur ces questions, a jugé la démarche des grévistes inopportune et sans fondement. Évoquant la problématique de salaire posée par le personnel, il a rassuré que le ministre de la Communication et Médias avait déjà transmis le document salarial à son collègue du Budget. La précipitation avec laquelle la grève a été enclenchée laisse penser qu'il y a anguille sous roche, surtout lorsqu'on sait que l'Inspection générale des finances a entamé ses investigations à la RTNC, a-t-il laissé entendre. En outre, le fait pour les agents frondeurs de s'en prendre aux équipements de la boîte lui fait penser qu'il y a bien une motivation politique derrière cette grève qui est loin d'être innocente.

Alain Diasso

7^e ART

Appel à candidatures pour les ateliers «De l'idée au film 2021»

Bimpa production a lancé, le 13 août, les inscriptions de la sixième édition de sa formation annuelle à la réalisation et à l'écriture de scénarios qui va se tenir à la mi-septembre.

« C'est parti ! », comme l'a fait savoir dans son annonce le directeur de Bimpa Production, Tshoper Kabambi, les jeux sont ouverts. Le réalisateur a personnellement transmis l'appel à candidatures au Courrier de Kinshasa insistant sur le fait que « le délai d'inscription se raccourcit et la date du début de la formation arrive au galop ». Savoir que « les places sont très limitées », les Kinois sont priés de s'inscrire au plus vite pour espérer, précise-t-il, « prendre part à la 6^e édition des nos ateliers de formation ».

Aucune discrimination ni grande exigence n'est faite au départ pour l'inscription aux ateliers «De l'idée au film» censés commencer à la mi-septembre. Déjà, la formation est gratuite. Par ailleurs, une adresse sympathique à l'endroit des amateurs du 7^e art désireux d'y prendre part accompagne l'affiche. « Vous aimez le cinéma ? Vous avez l'âme d'un réalisateur ou d'un scénariste ? Cette opportunité vous concerne », souligne Bimpa Production.

Un bon rendement

Depuis la première édition tenue en 2015 jusqu'à la dernière organisée en 2020, «De l'idée au film» fait en sorte de participer à l'effort nécessaire à fournir en vue d'assurer « la visibilité, l'émergence et la promotion du cinéma congolais ». On retient néanmoins que l'an dernier, en raison des restrictions liées aux mesures sanitaires imposées par la covid-19, la production a été minimale. Tshoper souligne à cet effet : « Nous n'avons pu réaliser que deux films dans le cadre des ateliers ». Et de préciser : « Le premier c'est "Œil pour œil", une réalisation de Angelo St Patrick à

qui il a été décerné le Prix du public au 8^e Festival international de cinéma de Kinshasa, le Fickin 2020. Le second, réalisé par Prospère Tamba a pour titre "Chance" ».

Jusqu'ici, Bimpa Production se réjouit du rendement de ses ateliers qui l'encourage à s'y investir avec énergie. Le travail accompli a commencé à porter des fruits dès le début. « Plusieurs prix ont été décernés au court métrage d'Austin Kashala, réalisé lors de la première édition des ateliers en 2015 », a indiqué Tshoper. Au jeune réalisateur de poursuivre « Nous avons gagné de nombreux autres prix au fil des éditions, notamment celui du meilleur film attribué à Promesse de Manassé Kashala au Festival International du Court-Métrage "Brèves d'Images" en France ». Encore une fois sur le plan local, a renchéri le directeur de Bimpa Production, le film Kadogo, à lui seul, a reçu trois récompenses, à savoir « meilleure réalisation et meilleur acteur à Fickin mais aussi meilleure réalisation au Congo international film festival (Ciff) de Goma ».

Nioni Masela

PROJET KIN-ELENDIA

Quatre quartiers kinois bientôt bénéficiaires d'une enveloppe de la Banque mondiale

Le projet « Kin-Elenda », financé à hauteur de cinq cents millions de dollars américains, vise à renforcer l'accès des habitants aux infrastructures et aux services ainsi qu'aux débouchés socio-économiques. Au total, plus de deux millions de Kinois vivant dans les quartiers de Kisenso, N'Djili, Matete et Lemba sont concernés directement par la mise en œuvre de ce projet qui démarre officiellement en 2022.

Kinshasa, l'une des trente mégapoles du monde, est citée dans un grand projet de la Banque mondiale (BM). Pour revenir un peu au contexte, tout part d'un constat désastreux. En Afrique subsaharienne, le phénomène lié à l'urbanisation rapide est responsable du triplement attendu des citadins entre 2020 et 2050. La sous-région devrait ainsi passer de 441 millions à 1,3 milliard d'habitants. En outre, dans la capitale congolaise plus spécifiquement, l'on s'attend à une augmentation de l'ordre de 4,5 % du nombre de citadins au cours de la même période, soit une moyenne de 1,5 million de nouveaux résidents par année. Autre information fondamentale, au moins 45 % des habitants vivent actuellement en zone urbaine. Et pour les trois quarts, ils habitent les bidons-villes.

Kinshasa menacée

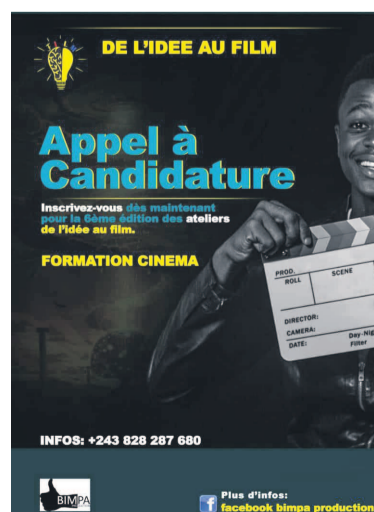
Le projet « Kin-Elenda » ouvre un grand débat. En effet, Kinshasa n'est pas menacée que par une croissance démographique galopante. D'autres paramètres ont influencé profondément la décision de lancer un tel projet. Il s'agit notamment des températures élevées dans un avenir proche, comme dans bon nombre de villes d'ailleurs. Outre la montée de la chaleur, il y a aussi les précipitations et inondations plus sévères, ainsi que les épisodes de sécheresse plus fréquents, avance la BM. L'impact de ce grave dysfonctionnement climatique est à la fois social et économique. « Autant de phénomènes pénaliseront la productivité des entreprises et des industries. Ces changements risquent d'endommager les infrastructures avec des conséquences potentiellement dramatiques, notamment pour les petits agriculteurs et les citadins pauvres, qui seront encore amplifiés par une urbanisation effrénée et anarchique », poursuit l'institution financière internationale.

Des réponses rapides et précises

Pour faire face aux enjeux et défis prochains, il y a bien entendu l'urgence d'adopter des mesures concrètes pour gérer la concentration toujours plus importante d'habitants dans les zones urbaines, principalement à Kinshasa. Rien n'empêche la capitale congolaise de se positionner aujourd'hui à l'avant-garde d'un mouvement en faveur des villes plus durables. En finançant le projet, la BM réaffirme la nécessité de renforcer rapidement l'accès aux services et autres débouchés socio-économiques. « D'une durée de cinq ans, ce projet de 500 millions de dollars est financé à parts égales par des dons et des crédits de l'Association internationale de développement afin d'améliorer les infrastructures mais aussi de renforcer l'inclusion et la résilience au sein des communautés », assure-t-on.

Dans le cadre de ce projet, les revenus attendus serviront essentiellement à s'assurer du bon renforcement de la résilience au changement climatique. Ils vont procurer davantage de moyens à la ville de Kinshasa. Comme l'explique la BM, il y a eu une forte adhésion des responsables politiques du pays à différents niveaux et des entités qui en bénéficieront. Parmi les actions, l'on cite, par exemple, les solutions pour l'éclairage urbain solaire, les revêtements et matériaux durables pour les routes, trottoirs, les murs et autres aménagements extérieurs, ainsi que les plantes autochtones xérophiles. L'on parle également des moyens technologiques pour l'approvisionnement en eau, la gestion des déchets solides et l'assainissement. Grâce à ces approches, conclut la BM, il sera possible de s'assurer la viabilité à long terme de ces services.

Laurent Essolomwa



ENVIRONNEMENT

Une pétition contre l'installation de l'usine de traitement des matières fécales à l'ITA/Mombele

L'action est menée par une synergie d'associations de la société civile qui combattent le projet, estimant qu'il est incompatible du point de vue social et économique pour les résidents du quartier.

Les anciens de l'Institut technique professionnel agricole de Mombele (AITPAM), les Amis de la nature et des jardins, SOS Kinshasa, Amis de la nature, Young men action for education ainsi que le comité des parents de l'Institut de techniques agricoles de Mombele (ITA/Mombele) viennent de lancer, le 24 août, à Mombele, dans la commune de Limete, une pétition contre l'installation d'une usine de traitement des boues de vidange (matières fécales) dans l'enceinte de cet établissement d'enseignement primaire, secondaire et technique. Pour la première journée, plusieurs centaines de signatures des personnes habitant des parcelles voisines de cette école et des mamans maraichères opérant dans l'enceinte de cet établissement ont déjà été récoltées. Pour les dirigeants de l'AITPAM, qui pilote l'action, cette opération de récolte des signatures va continuer avant le dépôt de la pétition auprès des institutions et personnalités visées dont le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. « Quel parent acceptera que son enfant soit inscrit dans une école où se traitent les boues de vidange ? Quel locataire acceptera d'être voisin d'une usine de traitement des matières fécales ? Quel est ce propriétaire de parcelle qui acceptera de faire vivre, chaque jour, sa famille dans l'odeur nauséabonde des matières fécales ? ». Ce sont là des questions qui ont motivé l'action de ce collectif contre ce projet de la ville de Kinshasa, financé par la Banque mondiale.

La Banque mondiale trempée dans un sale coup



Signature de la pétition par les maraichères et les habitants de Mombele/Adiac

« Nous nous levons aujourd'hui avec la population de Mombele pour dire non à ce projet de la honte soutenu par la Banque mondiale visant à implanter une usine de traitement des matières fécales à l'Institut de techniques agricoles de Mombele. Nous, les anciens de cette école, les mamans maraichères et la population, pensons que ce projet est dangereux pour la vie de chacun de nous », a indiqué le premier secrétaire de l'AITPAM, Josué Dimbu.

Expliquant leur action contre ce projet inscrit dans le cadre de la campagne « Kin elenda », les membres de l'AITPAM notent, en effet, que ce projet, dont l'impact social et économique est négatif sur l'environnement, va mettre en difficulté l'apprentissage des élèves au sein de cet établissement ainsi que toutes les activités maraichères qui y sont menées.

« Relevant que tout projet, avant son exécution, doit passer par les études socio-environnementales, le chargé technique de l'AITPAM, Hugo Mbala Kiama, a indiqué que pour ce projet, les initiateurs et la Banque mondiale n'ont pas répondu à ces exigences. Nous nous posons la question aujourd'hui de savoir si la population l'a accepté alors que c'est nous qui l'informons sur son existence, au cours de notre action contre ce dernier », a-t-il expliqué.

Le conseiller juridique de l'AITPAM, Bernard Musafiri, a pour sa part relevé que la capacité d'installation prévue de cette usine est de six cents à deux mille mètres cubes par jour. Ce qui va faire, selon lui, près de quatre cents camions citernes par jour, qui vont emprunter Lukamawa, cette avenue de moins de six mètres de largeur, dans un quartier résiden-

tiel. « Malgré la fiabilité de la technologie présentée, du point de vue transport, il se posera un problème parce que ces véhicules, presque vétustes, vont laisser suinter leur cargaison tout au long de la rue et dans le quartier, étant donné que le projet, qui n'a pas prévu l'achat de camions neufs pour le transport de ces déchets, compte travailler avec les opérateurs présents dans ce domaine », a-t-il soutenu, poursuivant que le projet n'est pas mauvais en soi mais l'endroit pour son implantation n'est pas le bon.

Trois endroits préalablement choisis

A en croire Bernard Musafiri, les initiateurs de ce projet ont préalablement identifié trois endroits pour l'implantation des usines. Il s'agit du site de l'Université de Kinshasa, de l'ITA Mombele et un

endroit dans le quartier de Binza/ozone, dans la commune de Nga-liema. Ce cadre de l'AITPAM se demande comment tous ces endroits sont-ils abandonnés pour ne retenir que l'ITA/Mombele ?

Notant que le ministre des Hydrocarbures et la Regideso sont dans ce coup, le conseiller juridique de l'AITPAM conseille à ce ministère de choisir un endroit qui dépend de sa tutelle, étant donné que l'ITA/Mombele ne relève pas de ce ministère. Bernard Musafiri rappelle ici la triste expérience avec le projet de gestion d'immondices soutenu, à un moment à Kinshasa, par l'Union européenne qui, après son départ, est devenu un casse-tête pour les autorités de la ville et la population contrainte de vivre dans la puanteur. « Si aujourd'hui la Banque mondiale arrêteait son financement, ces matières fécales iront où, étant donné que la rivière sur laquelle ils comptent déverser l'eau ainsi traitée pose également problème », s'est-il demandé.

La chargée des opérations de l'AITPAM, Marianne Ndaya, et d'autres membres de cette association à but non lucratif continuent dans la sensibilisation de la population du quartier Mombele et les environs contre ce projet et la récolte des signatures. Pour cette journée, tous les membres présents, dont le président de l'AITPAM, Didier Wanzambi, et le conseiller Jean Mangalibi ont apposé leurs signatures à ce document. Les mamans maraichères et la population présente, manifestant leur colère contre le projet, ont signé cette pétition avec engouement.

Lucien Dianzenza

FAIBLE TAUX D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

La population appelée à réclamer son droit

L'action menée par la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) va s'étendre sur une période de cinq semaines, à travers lesquelles une vidéo sera lancée en début de chaque semaine et vise à mobiliser les acteurs sur la problématique d'accès pour tous à l'électricité, pour exiger plus d'améliorations.

La Corap a lancé, au cours d'une matinée organisée le 23 août, à Kinshasa, la campagne médiatique sur l'accès à l'électricité dans la ville-province et dans toute la République démocratique du Congo (RDC) sur le thème « Le courant c'est mon droit ». Cette action s'appuie sur un plaidoyer de l'accès à l'énergie en faveur de la population congolaise. Elle vise, selon cette coalition, à mobiliser les acteurs sur la problématique d'accès pour tous à l'électricité, pour exiger plus d'améliorations.

Cette campagne, indique cette synergie, va s'échelonner sur une période de cinq semaines, du 23 août au 20 septembre, à travers lesquelles une vidéo sera lancée en début de chaque semaine. Notant les énormes potentialités énergé-



La salle, lors du lancement de la campagne/DR

tiques du pays, la Corap, qui regrette le faible accès de la population à cette énergie, veut l'appeler à la réclamer et les autorités à améliorer la desserte.

La première vidéo lancée porte sur l'accès à l'électricité en République

démocratique du Congo (RDC) et en Afrique. Elle relève, en effet, qu'en dépit de son potentiel énergétique, la RDC « reste leader de l'obscurité » sur le continent et dans le monde.

Plus jamais ça !

Pour la Corap, en effet, les choses doivent changer. A en croire l'un de ses dirigeants, Justin Mobomi, l'objectif poursuivi est de réveiller le peuple afin qu'il réclame à cor et à cri ce qui lui revient de droit. « C'est une campagne de

sensibilisation et de conscientisation pour que la population congolaise puisse se réveiller et réclamer à temps et à contre temps aux dirigeants l'accès à l'énergie », a-t-il expliqué. Il est inacceptable, a-t-il ajouté, qu'on ne fasse rien des potentiels énormes en hydroélectricité de plus de cent dix mégawatts que le pays possède et de plus de huit cents sites hydroélectriques exploitables.

Justin Mobomi, en outre, a rappelé la promesse du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, de ramener le taux de desserte en électricité de 9 à 30% d'ici à la fin de son mandat. « Le peuple devrait se réveiller et pousser le gouvernement à concrétiser cette promesse », indique-t-il.

L.D.

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Le Premier ministre satisfait des travaux presque achevés du nouveau siège du PAPN

En visite de travail à Pointe-Noire, Anatole Collinet Makosso, premier ministre, chef du gouvernement a visité le 19 août le nouveau siège administratif du Port autonome de Pointe-Noire dont les travaux sont arrivés en phase d'achèvement.

Construit par la société China Engineering Corporation (CGC), le siège administratif du Port autonome de Pointe-Noire, qui a fait l'objet de la visite guidée du chef du gouvernement est un joyau architectural qui répond à la vision du port, celle de rapprocher la ville de l'océan atlantique.

Cet imposant édifice qui illustre à juste titre le développement ville-port se subdivise en deux parties, à savoir: la tour de quinze niveaux abritant les bureaux et la salle des conférences d'une capacité d'accueil de 600 personnes quasiment achevée. La superficie couverte de l'immeuble est de 2.7572 ha tandis que la surface bâtie est de 16.201 m² dont 15.149 m² au-dessus du sol et 1052 m² en dessous. En compagnie des membres du gouvernement à savoir Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande et Ludovic Ngatsé, ministre délégué auprès du ministre des finances et du budget, chargé du budget, le premier a visité notamment les 13 et 14e niveau où seront installés des bureaux de haut niveau en emprun-



tant les ascenseurs déjà fonctionnels.

Après un bref détour à la base de vie de Razel, la délégation a visité les travaux en cours d'exécution du quai du nouveau Mole qui avancent normalement. En échangeant avec les responsables du port conduit par Séraphin Bhalat, le directeur général du PAPN et ceux de la société Razel, en charge des travaux, Anatole Collinet

Makosso leur a demandé de s'évertuer pour que ces travaux arrivés presque à maturité soient achevés dans les meilleurs délais car le vœu du président de la République est de voir ces projets en cours d'exécution être mis à la disposition des populations. « Le chantier du Port autonome de Pointe-Noire que nous venons de visiter fait partie des projets arrivés à maturité et qui méritent une accé-



lération d'achèvement. Au terme de cette visite, nous pouvons dire que nous sommes satisfaits de ce que nous avons vu » a conclu le premier ministre.

Signalons que le siège administratif du PAPN avec son style artistique et la forme du bâtiment attirent davantage l'attention de tous et deviennent de plus en plus des éléments environnementaux de la construction. Le

thème des couleurs se traduit par les murs rideaux vitrés de couleur bleu-grise et par des tôles d'aluminium de couleur argentée. Ces couleurs à l'environnement d'ensemble donnent la connotation de Pointe-Noire pour ce qui est du développement municipal et de l'essor économique de la ville et feront ressortir un effet global du progrès de l'époque.

ADIAC

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



DISPARITION

Félix Foutou conduit à sa dernière demeure

Décédé le 8 août à Pointe-Noire, l'ex-footballeur international, l'une des ex-gloires des Diables Rouges, champions d'Afrique à Yaoundé en 1972, a été inhumé le 21 août au cimetière de Loubou, dans le département du Kouilou, en présence des parents, amis et connaissances éplorés.

Ils étaient là, les ex-coéquipiers de l'épopée glorieuse de Yaoundé 1972, quand le Congo a battu le Mali en finale lors de la 8e Coupe d'Afrique des Nations et remporté le graal final. Emmanuel Mboungou, Balekita Claise Eusebio, Matongo Soukous, mais aussi les anciens footballeurs : Nganga Mwivi, Moukakounou Janvion, Lakou Sébastien, Victor Oborabassi, tous membres de l'association mutualiste des nostalgiques du football qui regroupe les ex-gloires du

frères cadets étant Antoine Bisseyou et Gaspard Ngouette, comme tout jeune enfant de son âge, Félix Foutou a commencé au mwana foot au sein de la formation des enfants de gendarmes qui évoluait au camp de la gendarmerie, à Brazzaville. Une équipe réputée dans les années 1961-1962 qui battait toujours tous ses adversaires qui venaient souvent de la cité livrer des matches au camp. Mais le jour où l'équipe des enfants gendarmes a été surclassée par Air

lix Foutou intègre le Fc Abeilles et s'entraîne avec les bleus et rouges sans l'avis de ses parents. Au même moment, il s'adonne avec allégresse au mwana foot. Le sérieux choc qu'il subit aux pieds va amener ses parents à aller voir Maurice Ondjolet, l'entraîneur-joueur du Fc Abeilles, qui va présenter ses excuses pour tous les dommages causés à l'enfant. Quand le père de Félix Foutou est affecté à Dolisie en 1965, les dirigeants d'Abeilles reviennent voir à nouveau les parents du jeune Félix en proposant de l'encadrer et de lui donner tout pour son épanouissement. Grâce à ses prestations, il est sélectionné dans l'équipe régionale du Kouilou et joua même contre le roi Pelé et son Fc Santos, au stade Franco Anselmi, le 17 janvier 1969. En 1971, il est recruté au Cfcq qui avait à l'époque deux équipes d'élite : As Cheminots à Pointe-Noire et Avenir du rail qu'il va intégrer à son affectation à Brazzaville. Au sein de cette formation, il est époustoufflant contre l'équipe d'Ajaccio de France en tournée en Afrique. Un match qui lui a valu d'être sélectionné parmi les vingt-deux pour la campagne victorieuse du Cameroun. Quelque temps plus tard, il rejoint Cara qui a décidé d'étoffer son groupe en vue de la coupe africaine des clubs champions. Félix Foutou est vainqueur de la coupe d'Afrique des clubs avec les Aiglons devant Mehalla d'Egypte. Il revient à l'Avenir du rail à la faveur du décret obligeant tout joueur d'élite d'évoluer dans la formation de son employeur.

Très proche d'Yvon Ndolou avec qui ils ont évolué tous les deux au Fc Abeilles, Félix Foutou termine sa carrière dans Cara, un club qu'il va entraîner. Revenu à Pointe-Noire, il dirige l'encadrement technique de Pigeon Vert puis de l'ASP. Félix Foutou laisse une veuve, des enfants et petits-enfants.

Hervé Brice Mampouya

Philippe Bikinkita n'est plus

L'ex-ministre congolais de l'Intérieur et de la Décentralisation, 1995-1997, décède à l'âge de 78 ans, à Liverpool, ville maritime, au Nord-Ouest de l'Angleterre.



Le colonel Philippe Bikinkita est mort dans la nuit du vendredi au samedi 21 août. Il fut également directeur général de la police sous la présidence de Yhombi Opango (1977-1979) avec lequel ils avaient fondé le Rassemblement pour la démocratie et le développement en 1990, parti politique lui ayant permis d'être nommé par la suite ministre de l'Intérieur de Pascal Lissouba.

À son propos, les avis convergent sur sa posture de colonel Saint-Cyrien ayant le sens du devoir. Depuis 1965, année de l'obtention de sa bourse d'études en France, à Poitiers, pour les prépas littéraires d'entrée dans les Grandes écoles françaises, il a forgé son ascension professionnelle de manière consciencieuse et studieuse. En 1969, il est diplômé de Saint-Cyr, promotion lieutenant-colonel Brunet de Sairigné (1967-1969).

De 1969 à 1970, il entreprend une formation à l'École d'application d'infanterie de Montpellier, suivie de celle d'instructeur parachutiste à l'école des troupes aéroportées de Pau. Il est aussi instructeur commando, diplômé du Centre national d'entraînement commando de Mont-Louis.

Il poussera sa soif d'apprendre jusqu'à engranger des diplômes civils. C'est ainsi qu'il obtiendra également un diplôme d'interprète militaire anglais-espagnol-français, deux licences en droit et en anglais, une licence, une maîtrise et un DES en histoire.

Marie Alfred Ngoma



L'office religieux du regretté Félix Foutou/Adiac

football congolais dont Félix Foutou faisait partie.

A la morgue municipale lors de l'office religieux, au cimetière de Loubou et au domicile pour le pot de séparation, les ex-gloires du football congolais étaient là, échangeant sur ce qu'a été l'homme, le père de famille et surtout le sportif.

Issu d'une famille de sportifs, ses

Mail, elle va voler en éclats. Tous ses joueurs ont ainsi rejoint Air Mail. C'est au sein de cette formation que les dirigeants de l'AS Bantous vont dénicher Félix Foutou pour qu'il renforce leurs rangs tout en s'adonnant au mwana foot.

En 1963, le père de Félix Foutou, gendarme, est affecté à Pointe-Noire. Dans la ville océane, le jeune Fé-





À L'AIR LIBRE

LA RENCONTRE
DES ENTREPRENEURS
FRANCOPHONES

24 ET 25
AOÛT 2021

LAREF

25 ET 26
AOÛT 2021

#LAREF21
LAREF.ORG

HIPPODROME
PARISLONGCHAMP

COOPÉRATION

L'Unesco et le Congo veulent valoriser le complexe sportif la Concorde

L'organisme onusien a décidé d'appuyer le Congo dans sa politique qui consiste à faire du complexe sportif de Kintélé, construit à la faveur des 11es Jeux africains de Brazzaville 2015, un véritable lieu de détection sportive non pas seulement du pays mais aussi de la sous-région.

Le ministre en charge des Sports, Hugues Nguélonélé, et Fatoumata Barry Marega, représentante de l'Unesco au Congo, ont en marge du Forum des jeunes de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, tenu du 19 au 20 août, décidé de créer les conditions en vue de répondre aux préoccupations de la jeunesse congolaise.

Les jeunes, ont-ils souligné, lorsqu'ils sont désœuvrés, perdent des repères et mobilisent davantage leurs énergies pour des mauvaises pratiques allant vers la violence, le vol, le banditisme, etc. La mise en valeur du complexe de Kintélé est une piste à explorer pour lutter contre leur oisiveté. L'idée consiste à leur offrir des espaces pour exprimer leur talent sportif.

« Le point nodal de notre rencontre était le complexe sportif de Kintélé qui est source d'opportunités, une grosse opportunité non pas seulement pour le Congo mais aussi pour la sous-région afin d'amener les jeunes à libérer leur énergie en termes de détection des talents sportifs,



Hugues Nguélonélé et Fatoumata Barry Marega

d'entraînement de haut niveau mais surtout en termes d'organisation des jeux de vacances (des camps, des colonies) qui participent à un ensemble d'activités de stage scolaire dont les jeunes ont besoin pour libérer leur talent et ne pas être oisifs», a commenté Julbert Tonye, expert de la jeunesse à l'Unesco. L'Unesco a aussi décidé d'accompagner le département de la jeunesse dans la réalisation d'un certain nombre de projets dont l'animation des centres d'accueil dont il dispose. « Nous avons visité les directions départementales de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS). Il y a des structures d'accueil qui ne demandent qu'à être animées avec le matériel socio-éducatif que l'Unesco peut mettre à disposition. On a des médiathèques qu'on peut mettre en place et des bibliothèques qu'il faut renflouer parce que le centre média de l'INJS, par exemple, souffre d'une fracture numérique parce qu'il n'y a pas internet », a-t-il souligné.

James Golden Eloué

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE QATAR 2022

Vingt-six Diabes rouges convoqués

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football a dévoilé la liste des vingt-six joueurs retenus pour les matches du 2 et 7 septembre, respectivement contre la Namibie et le Sénégal, comptant pour les première et deuxième journées des éliminatoires de la coupe du monde Qatar 2022

Paul Put va livrer son tout premier match officiel sur le banc des Diabes rouges, le 2 septembre, à Johannesburg, en Afrique du Sud, contre la Namibie, avant de recevoir les Lions de la Teranga, le 7 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville. Pour sa toute première liste, le sélectionneur a gardé le même équilibre que lors de son premier stage avec le onze national à Antalya, en Turquie, en y ajoutant quelques joueurs qui n'y étaient pas pour combler quelques absences.

On note le retour de Merveil Ndockyt, éloigné des terrains à cause d'une blessure. Paul Put peut aussi compter sur les services de Dylan Saint Louis qui avait manqué le stage de Turquie « pour prendre un peu de repos après une longue et fructueuse saison avec Troyes »,

a-t-on appris, mais aussi de Poaty Morgan, lequel pourrait honorer sa première sélection.

Les débuts de Beni Makouana à Montpellier ont poussé le sélectionneur à le rappeler en compagnie de Vladis Emerson Illoy, buteur lors du match Congo- Ghana 1-5 à Kintélé, au cours de la dernière campagne des éliminatoires de la coupe du monde Russie



Les Diabes rouges lors de leur premier stage avec Paul Put, en Turquie/Fécofoot

2018. Le stage des Diabes rouges A, du 9 au 15 août, a confirmé Hardy Binguila comme étant le seul joueur de champ évoluant au pays à figurer parmi les vingt-six. Les autres ont été classés dans la liste réserve.

Les vingt-six Diabes rouges convoqués

Gardiens : Christoffer Mafoumbi (FC Mosta/Malte), Prince Héritier Koubassanath (KF Trepka/ Kosovo), Pavhel Ndzila (Etoile du Congo).

Défenseurs : Raddy Ovouka (Hearts of Oak/ Ghana), Bradley Mazikou (Cska Sofia/ Bulgarie), Poaty Morgan (Seraing/ Belgique), Emmerson Illoy Ayet (SKA Khaba-

rovsk/ Russie), Baron Kibamba (Seville/Espagne), Ravy Tsouka (Helsingborgs IF/Suède), Nolan Mbemba (Le Havre/France), Christopher Missilou (Newport county/ Angleterre).

Milieus de terrain : Antoine Makoumbou (Maribor/ Sloveinie), Gaius Makouta (Boavista/ Portugal), Hardy Binguila (Diabes noirs/ Congo), Merveil Ndockyt (Osijek/ Croatie), Scott Bitsindou (Lierse/ Belgique), Yann Mabela (Luxembourg/ Luxembourg), Mick Harvy Ossété (Najran SC/ Arabie Saoudite).

Attaquants : Mavis Tchibota (Ludogorets/ Bulgarie), Dylan Saint Louis (Hatayspor/ Turquie), Prestige Mbougou (Abha/ Arabie Saoudite), Dylan Bahamboula (Oldham Athletic/ Angleterre), Silvere Ganvoula (Bochum/Allemagne), Prince Ibarra (Bengaluru/ Inde), Guy Mbenza (Antwerp/ Belgique), Beni Makouana (Montpellier/ France).

Liste des réserves : Julfin Ondongo (Etoile du Congo), Prince Mouandza Mapata (As Otoho), Francis Nzaba (Diabes noirs), Lorry Nkolo (Diabes noirs), Dorcas Akanapio (Diabes noirs), Durel Avounou (Le Mans/France).

J.G.E.